

Un voyage Preference en collaboration avec le journal Le Soir.

## Budapest, La reine du Danube



Du 7 au 10 octobre 2010

**BRUXELLES → BUDAPEST**

**JEUDI 7 OCTOBRE**

Départ de Bruxelles en vol direct avec la compagnie régulière Malev. Arrivée en fin de matinée à Budapest et accueil par votre guide.

Partagée en deux par le Danube (Buda sur la rive droite, Pest sur la rive gauche) la ville regorge de trésors monumentaux et de magnifiques exemples d'Art Nouveau, c'est l'une des plus belles villes d'Europe Centrale. Aussi connue pour ses antiquaires, ses bains thermaux, ses salons de thé et ses neuf ponts traversant le Danube, Budapest mérite bien son surnom de « Reine du Danube ».

Départ pour Buda et son quartier du Château et visite du Bastion des pêcheurs, de l'Eglise Matias, et de l'ancienne place royale.

Le Bastion des Pêcheurs est reconnu non seulement comme un monument fort particulier et typique, mais aussi comme un des meilleurs points de vue de la ville. L'Eglise Mathias est la plus célèbre de Budapest. Elle fut construite en plusieurs étapes, du 13ème au 15ème siècle. Sa forme actuelle néogothique date de 1896 lorsqu'elle fut restaurée. L'église abrite aussi le tombeau du roi Béla III et de sa femme, Anne d'Antioche. Ce fut l'église de couronnement de trois rois.

Déjeuner de ce côté de Budapest.

Retour du côté de Pest, en traversant le fameux « Pont des Chaines».

Construit en 1848, Le Pont Szechenyi, plus connu sous l'appellation "Pont des Chaines" est l'un des premiers et des plus grands ponts suspendus édifiés au 19ème siècle en Europe. Son appellation provient des chaînes qui à sa construction constituaient les suspentes, avant que ne soit inventé le câble à filins d'acier qui les remplacera. Ce pont fut le premier à relier définitivement les deux rives du Danube et fut détruit avec tous les autres ponts de Budapest juste avant la fin de la 2ème guerre mondiale, puis reconstruit à l'identique en 1949, 100 ans après sa première inauguration.

Transfert à pied à votre hôtel Sofitel Budapest Chain Bridge 5\* et installation dans votre chambre.

Dîner en ville dans un restaurant hongrois authentique où vous pourrez assister à un spectacle d'opérette au son d'un orchestre gipsy.

Retour à l'hôtel et nuit.

Visite du quartier juif de Budapest comprenant la Grande Synagogue, le musée juif, le cimetière,...

Au succès de Budapest des temps modernes, les industriels juifs apportèrent une contribution importante par leur assiduité au travail et leur sens de l'organisation. Il en reste de nombreux monuments.

Continuation des visites avec le parlement de Budapest.

Le Parlement, bâtiment de style éclectique, inspiré en partie par le Parlement londonien, domine les bords du fleuve Danube du côté de Pest. Il fallut 20 ans pour le construire, et il possède dix cours intérieures et 691 salles différentes. C'est l'un des plus grands et plus beaux bâtiments du pays, magnifiquement et richement décoré. C'est le siège du gouvernement (sénat), et depuis le 1er janvier 2000, les symboles d'État de jadis, la Sainte Couronne et les insignes du couronnement y sont gardés.

Après le déjeuner, visite de l'Opéra National.

Budapest peut être fière de posséder l'un des plus beaux opéras du monde. Ce bâtiment reflète parfaitement la performance de l'architecture d'époque. Après neuf ans de travaux, l'opéra est inauguré en 1884. Le plus célèbre des architectes de l'époque, Miklós Ybl a décoré tout l'intérieur des escaliers et les espaces pour le grand public par des fresques de grands peintres hongrois comme Bertalan Székely, Mór Than, Károly Lotz.

Visite de la Cathédrale Saint Stéphane, qui est souvent comparé à Saint Paul de Londres et à Saint Pierre de Rome.

Dîner en ville et nuit à l'hôtel.

Après le petit déjeuner, matinée libre.

Déjeuner au café Gerbeaud, situé tout au cœur de la ville, un des plus anciens, des plus grands et des plus riches en traditions des cafés d'Europe. Il est richement décoré des stucages, des lustres imposants, des tables en marbre, des murs couverts de bois et de brocart.

Dégustation de vin hongrois, dans les caves de plusieurs centaines de mètres vous trouvez 450 sortes de vins de qualité provenant de 22 régions viticoles historiques.

Dîner d'adieu en ville et nuit à l'hôtel.

Après le petit déjeuner, transfert en métro vers le Musée d'Histoire Hongroise et du Musée des Beaux Arts.

Dans cet édifice néo-classique somptueux de la Place des Héros, les visiteurs peuvent admirer des œuvres d'art étrangères de l'antiquité à nos jours. La collection fut fondée sur le don de l'archevêque d'Eger, László Pyrker ainsi que sur la collection de tableaux de la famille Esterházy rachetée par l'État en 1870. Le musée a une riche collection d'arts égyptien, romain, grec, italien et espagnol

Déjeuner en ville et transfert à l'aéroport pour les formalités d'enregistrement et envol en fin d'après-midi à destination de Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles en début de soirée.

## **FIN DE VOTRE VOYAGE**

# Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **1.195,00 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **275,00 €**

## CE PRIX COMPREND :

- ✍ le vol direct aller retour Bruxelles - Budapest avec la compagnie régulière Malev
- ✍ le logement à l'hôtel Sofitel Budapest Chain Bridge 5\* (ou similaire)
- ✍ la pension complète
- ✍ les entrées des musées, monuments et sites visités tels que mentionnés au programme
- ✍ les transferts en car climatisé
- ✍ les prestations d'un guide local parlant le français tout au long du séjour
- ✍ l'accompagnement Preference Travel Team
- ✍ la TVA

## CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ les taxes d'aéroport (à ce jour +/- 100 € sous réserve de modification de la part de la compagnie aérienne).
- ✍ les éventuelles modifications de prix des taxes, surcharges de fuel ou sécurité imposées par les compagnies aériennes
- ✍ Les boissons et dépenses à caractère personnel et les pourboires
- ✍ l'assurance. Nous pouvons vous proposer l'assurance combinée l'Européenne (annulation - assistance - bagages) dont le prix s'élève à 5% du montant total du voyage.

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 17/12/10.

## REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN **PASSEPORT INTERNATIONAL VALABLE MINIMUM 6 MOIS APRES LA DATE DE RETOUR OU D'UNE CARTE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE.** POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A CE VOYAGE.

**LE SOIR**

  
*Preference*

**Preference Travel Team**  
Lic. A 1652

Rue de l'Abbaye, 77 – 1050 Bruxelles  
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/347 37 22  
[info@preference.be](mailto:info@preference.be) | [www.preference.be](http://www.preference.be)

# Formulaire d'inscription

## Voyage Le Soir à Budapest du 7 au 10 octobre 2010

---

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** Lic. A 1652

RUE DE L'ABBAYE, 77 - 1050 BRUXELLES | TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22 | INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

N° POSTAL : ..... LOCALITE : .....

TELEPHONE : ..... GSM : ..... FAX : .....

ADRESSE EMAIL : .....

**RESERVE ..... PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE.**

---

### DONNEES PASSAGER N° 1 (telles que MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : ..... PRENOM : ..... M. / MME / MLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITE : .....

N° DE PASSEPORT : ..... DATE D'EMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

### DONNEES PASSAGER N° 2 (telles que MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : ..... PRENOM : ..... M. / MME / MLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITE : .....

N° DE PASSEPORT : ..... DATE D'EMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

**TYPE DE CHAMBRE :**  DOUBLE A 1 LIT  DOUBLE A 2 LITS  DOUBLE A PARTAGER  SINGLE

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **1.195 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **275 €**

TAXES D'AEROPORT PAR PERSONNE (SOUS RESERVE DE MODIFICATION) : **100 €**

### EN OPTION :

ASSURANCE COMBINEE ASSISTANCE / BAGAGES / ANNULATION (100%) AUPRES DE LA « COMPAGNIE EUROPEENNE D'ASSURANCE ».

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE : LE MONTANT A REGLER ETANT DE 5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

---

**UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION**, LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 14 MAI 2010

**COMPTE BANCAIRE A LA CBC :** TRAVEL TEAM S.A. N° 191-1594809-95

**REFERENCE :** BUDAPEST D.2280

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT SELON LES CONDITIONS GENERALES DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

(VOIR VERSO) ET EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE EUROPEENNE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

FAIT A ..... , LE ..... **SIGNATURE :**

# CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 16 février 1994 régissant le Contrat d'Organisation et d'Intermédiaires de voyages est d'application pour les présentes conditions générales. Selon la nature de la prestation demandée par le voyageur, Travel Team Consult & Representative S.A (nommée ci-après Travel Team en abrégé) agira en tant qu' Organisateur de voyages ou en tant qu'Intermédiaire de voyages.

## 1. FORMATION DU CONTRAT

Lors de la réservation d'une prestation de voyage ou de séjour, Travel Team est tenue de délivrer au voyageur un bon de commande, conformément à la loi, sauf si la prestation porte uniquement sur des titres de transport de voyages.

Au verso du bon de commande établi par Travel Team lors de la réservation figureront les présentes conditions générales de ventes.

Le bon de commande signé par le voyageur fera preuve de l'acceptation des présentes conditions générales par le voyageur.

Le contrat d'organisation de voyages prend cours au moment où le voyageur reçoit la confirmation écrite de la réservation délivrée par l'organisateur.

En vue de la réservation, le voyageur est tenu de fournir toutes les informations utiles demandées par Travel Team. Si des frais supplémentaires pour cause d'informations erronées fournies par le voyageur ou pour cause de manque d'informations à fournir par le voyageur, sont engagés, Travel Team pourra augmenter le prix convenu du montant de ces frais.

## 2. PAIEMENT

A la commande, un acompte de minimum 30 % du prix du voyage sera payé par voyageur. Le solde sera réglé un mois au plus tard avant le début du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix.

## 3. PRIX

Le prix du voyage comprend exclusivement les prestations énumérées sur le bon de commande; ce prix est fixe, toutes taxes comprises, sous réserve des dispositions suivantes. Les taxes d'aéroport de certains pays situés hors d'Europe ne sont pas comprises et sont perçues par les autorités locales auprès des passagers avant le départ. Les dépenses personnelles, pourboires, boissons, etc... ne sont jamais incluses dans le prix du voyage, sauf stipulations contrares expresses.

Travel Team se réserve le droit d'adapter ses prix en cas de hausse du cours de change des monnaies ayant servi au calcul du prix du voyage ainsi qu'en cas de hausse des prix de transport, des redevances et taxes, et ce, au plus tard 21 jours civils avant le départ.

Si la majoration excède 10 % du prix global, le voyageur pourra résilier le contrat sans indemnité. La révision du prix sera appliquée proportionnellement à la partie des prestations soumises à cette révision.

## 4. DOCUMENTS DE VOYAGE

Les documents de voyage seront remis au voyageur après règlement du solde. Le voyageur doit, le jour du départ, être en possession des documents de voyage nécessaires, tels que passeports, visa, billet de transport, carnet de vaccination, sans que cette liste soit limitative.

Si, à la suite du manque de l'un de ces documents par sa faute, le voyageur ne peut accomplir le voyage en tout ou en partie, toutes les conséquences en sont à sa charge et en aucune manière, Travel Team ne pourra en être tenue pour responsable.

La durée du voyage est indiquée en jours entiers, les jours de départ et jour de retour étant pris en considération. Les tarifs publiés s'entendent par personne, sauf stipulations contrares.

## 5. ASSURANCES

Il est vivement conseillé de contracter des assurances "voyage", "frais d'annulation", "rapatriement" et "vol et/ou perte de bagages".

Ces assurances peuvent être souscrites via Travel Team. En aucun cas, Travel Team ne pourra être responsable en cas d'avarie, de vols d'objets de valeur tels que caméras, appareils photos, bijoux, etc... ou de perte d'effets ou de bagages appartenant au voyageur.

Travel Team n'accepte aucune responsabilité du chef de refus d'intervention des compagnies d'assurances auprès desquelles le voyageur a contracté une police.

## 6. RESPONSABILITE DE TRAVEL TEAM EN TANT QU'ORGANISATEUR DE VOYAGES

L'organisateur de voyages est responsable des actes et négligences de ses préposés et représentants, agissant dans l'exercice de leurs fonctions, autant que de ses propres actes et négligences.

Sa responsabilité peut être limitée ou exclue dans le cas où une prestation faisant l'objet du contrat est soumise à l'application d'une convention internationale régissant ces prestations.

Travel Team décline toute responsabilité en cas d'accidents imprévus qui pourraient survenir pendant le voyage, tels que accidents, pannes, interruptions du trafic, grèves, émeutes, inondations, décisions des autorités, etc... cette liste n'étant pas limitative. Les dépenses de séjour et de transport qui pourraient résulter de ces incidents sont à charge du voyageur.

## 7. RESPONSABILITE DU VOYAGEUR

Le voyageur qui empêche le bon déroulement d'un voyage de groupe organisé par Travel Team peut en être exclu. Le voyageur répond du préjudice causé par sa faute aux autres voyageurs, à l'organisateur ou à ses représentants. La faute est appréciée eu égard à la conduite normale d'un voyageur.

## 8. ANNULATION PAR L'ORGANISATEUR DE VOYAGES

Si le voyage ne peut avoir lieu en raison du trop petit nombre de participants, ou de toutes autres circonstances à caractère exceptionnel, toutes les sommes déjà payées par le voyageur seront remboursées, sans autre dédommagement, de quelque forme que ce soit.

## 9. ANNULATION DE LA RESERVATION PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut se désister à tout moment, totalement ou partiellement, sous réserve de dédommager l'intermédiaire et/ou l'organisateur de voyages. Toute annulation de réservation doit être faite par lettre recommandée ou contre accusé de réception.

Le dédommagement dû est fixé forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 6 semaines avant le départ :	20 % du prix total du voyage.
De 6 à 4 semaines avant le départ :	30 % du prix total du voyage.
De 4 à 2 semaines avant le départ :	50 % du prix total du voyage.
De 2 à 1 semaine avant le départ :	75 % du prix total du voyage.
Moins d'une semaine avant le départ :	le prix total du voyage.

Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible et la prime d'assurance-annulation reste toujours due en cas d'annulation.

## 10. MODIFICATIONS PAR LE FAIT DU VOYAGEUR

Travel Team mettra tout en oeuvre pour procéder à des modifications demandées par le voyageur par rapport à sa commande initiale. Certaines de celles-ci (modifications de nom du voyageur, de la destination, d'hôtels, de la date de départ ou de retour, de langue des documents etc..) peuvent donner lieu à des frais de modification qui seront, dès lors, portés en compte au voyageur.

Tout voyage interrompu ou abrégé ou toute prestation terrestre non consommée du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit ne donne lieu à aucun remboursement. Si un voyageur participant à un voyage organisé de groupe désire changer son vol de retour, il perd le bénéfice du billet de retour au tarif groupe, qui n'est, en aucun cas, remboursé.

## 11. CONSCIENCE DES RISQUES

Le participant à un voyage de groupe doit être conscient qu'un circuit comporte certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé, à l'altitude ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc...

## 12. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige ne pouvant être tranché à l'amiable entre les parties sera soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Lic. Cat. A 1652

1/1/2003



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8  
B1130 Bruxelles - tél.+32-(0)2/240.68.00 Fax +32-(0)2/240.68.08